

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 4037

présenté par

M. Reda, Mme Meunier, M. Pauget, Mme Serre, M. Emmanuel Maquet et M. Parigi

**ARTICLE 55**

À la fin de l'alinéa 5, supprimer les mots :

« sur des terrains déjà artificialisés, dans les périmètres d'opérations de revitalisation des territoires, de grandes opérations d'urbanisme ou d'opérations d'intérêt national ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement propose, dans un contexte de plan de relance et de réponses à apporter aux besoins en logements, de ne pas limiter l'opportunité ainsi ouverte de rationaliser les procédures d'autorisation d'urbanisme et environnementale aux seules opérations de revitalisation de territoire, grandes opérations d'urbanisme, opérations d'intérêt national ou terrains déjà artificialisés.